



COMMUNE D'ENGES

Route Principale 23
2073 Enges

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil général du 20 juin 2019 à 20h15, Salle communale, Enges

Présences :

Effectif : 11

À l'appel : 9

Excusés : 2

Absent : 0

Présidence : M. Thierry Adatte, Président

Secrétaire : M. Christophe Aubert, Vice-secrétaire

Membres : M. Pierre-André Geiser, M. Gilles Christen, M. Michel Vesco, M. Thierry Dubois, M. Jonathan Pigeon, Mme Constanze Bonardo, Mme Maryline Sunier

Sont excusés : M. Christophe Imbaud (secrétaire), M. Michel Riba

Sont absents : -

Conseil communal : M. Claude Gisiger (président), Mme Vanessa Renfer (secrétaire), Mme Isabelle Augsburgers, M. Claude Borel, M. Laurent Hirt

Sont également présents : Mme Daniela Catalano, administratrice communale

Ordre du jour

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance du 27 mai 2019.
3. Comptes 2018. Rapport à l'appui.
4. Demande de crédit supplémentaire (comptes 2019) pour l'organisation d'un sondage relatif à l'éventuelle fusion des communes de La Tène, Saint-Blaise, Hauterive et Enges. Rapport à l'appui.
5. Lettres et pétitions.
6. Motions et propositions.
7. Motions populaires.
8. Interpellations, questions et résolutions.

9. Communications du Conseil communal.

10. Divers.

1. Appel

2. Procès-verbal de la séance du 27 mai 2019.

Le procès-verbal ne suscite pas de remarques.

Le procès-verbal de la séance du 27 mai 2019 est accepté à l'unanimité.

3. Comptes 2018. Rapport à l'appui.

M. Claude Gisiger, conseiller communal :

Commente le rapport reçu par le Conseil général.

Les comptes de fonctionnement sont passés en revus.

Culture, Sports, Loisirs et Eglises

Pavillon – centre du village

M. Gilles Christen :

Pose la question de l'utilité de ces toilettes mobiles au vu du peu de location et à son coût. Et de la possibilité de les ouvrir aux utilisateurs de la place de jeux, puisque l'entretien des toilettes est fait qu'il y ait des locations ou pas.

Discussion s'ensuit.

Sécurité sociale

M. Thierry Dubois

Remarque qu'il est mentionné CHF 142'000.- d'aide sociale dans les commentaires et non CHF 151'000.- comme mentionné dans le compte de fonctionnement.

M. Claude Gisiger, conseiller communal :

Informe que la sécurité sociale englobe aussi d'autres charges, par exemple le Noël des aînés, et que le chiffre de CHF 151'000.- est le résultat des CHF 142'000.- de l'aide sociale en plus des autres comptes.

Traffic

Entretien hivernal des routes

Mme Constanze Bonardo :

Demande si le Conseil communal a déjà prévu un plan de remplacement suite à la fin du contrat avec l'entreprise Kobel.

M. Claude Gisiger, conseiller communal :

Le Conseil communal étudie la possibilité d'avoir recours à M. Frédéric Reichen, employé communal, et à une aide auxiliaire en complément ou en substitution de M. Reichen, si celui-ci devait être dans l'impossibilité de le faire (vacances, maladie, etc...)

L'appel d'offre se fera pour la période hivernale 2019/2020, ensuite la situation sera étudiée pour savoir si cette manière de faire convient ou pas.

Taxes

Châtellenie

M. Thierry Dubois :

Remarque qu'il y a eu CHF 4'000.- d'économie sur le montant budgétisé et aimerais savoir si c'est une situation ponctuelle ou si nous pouvons compter sur une diminution des coûts également pour les prochaines années.

M. Claude Gisiger, conseiller communal :

La station d'épuration est gérée de manière impeccable, que ce soit au niveau technique ou biologique. Nous bénéficions d'un système très efficient. Il y a de gros emprunts qui arrivent à échéances et nous bénéficions de charges financières moins lourdes. Quelques communes avoisinantes (Ins et Müntschemier) vont demander le

raccordement à la station d'épuration, ce qui fera diminuer les coûts de base, car ils seront répartis sur un plus grand bassin de population. Donc effectivement, la tendance devrait continuer.

Economie publique

Sylviculture

M. Thierry Dubois :

Remarque un dépassement du budget et demande si les travaux sont soumis au Conseil communal avant d'être effectués ou pas.

M. Claude Gisiger, conseiller communal :

Explique que la plupart des travaux de l'arrondissement forestier auquel Enges appartient, sont décidés par l'ingénieur forestier du 1^{er} arrondissement, M. Jan Boni. Il y a eu un problème de sécheresse et cela génère des travaux en plus.

Tableau des investissements

M. Claude Gisiger, conseiller communal :

Donne quelques explications concernant ce tableau.

Bilan

M. Claude Gisiger, conseiller communal :

Donne quelques détails.

Rapport de la commission financière

M. Michel Vesco :

Fait part du rapport de la commission financière.

Il mentionne notamment : que le résultat est meilleur qu'escompté et que les charges d'exploitation correspondent aux prévisions. Les rentrées fiscales sont également meilleures. Mais le résultat reste malgré tout préoccupant, car le déficit

structurel est difficile à régulariser et les revenus fiscaux ne sont pas assez importants. Pour conclure, il lui paraît indispensable de rémunérer de façon plus importante les membres du Conseil Communal.

Au vu de la rigueur avec laquelle les comptes 2018 semblent avoir été bouclés, la Commission financière invite le Conseil général à adopter ces comptes tels qu'ils leur sont présentés et remercie le Conseil communal, ainsi que son administratrice, Mme Daniela Catalano, pour le travail clair et précis.

Les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité.

4. Demande de crédit supplémentaire (comptes 2019) pour l'organisation d'un sondage relatif à l'éventuelle fusion des communes de La Tène, Saint-Blaise, Hauterive et Enges. Rapport à l'appui.

M. Claude Borel, conseiller communal :

Informe que nous n'en sommes pas encore à des propositions concrètes de fusion, mais que c'était le choix des Engéois de faire ce sondage. Lors du dernier sondage pour la fusion de l'Entre-deux-Lacs, la solution de la Paroisse + était arrivée en 2^{ème} position. L'arrêté proposé était désiré par les communes pour manifester une volonté d'aller de l'avant dans ce projet de discussion de fusion.

M. Thierry Adatte, commission de fusion :

Informe que la commune de la Tène a accepté cet arrêté, malgré le fait que le Conseil communal soit plutôt favorable à une fusion avec Neuchâtel. Hauterive a également accepté. Nous attendons de connaître le résultat de St-Blaise, où les discussions sont plus compliquées.

Si toutes les communes votent favorablement, il y aura une première séance le 1^{er} juillet 2019.

Mme Maryline Sunier :

Peut-être est-il trop tôt de voter ce crédit, vu que certaines communes ne sont pas encore au clair à ce sujet.

M. Thierry Adate, commission de fusion :

Il y a déjà 2 communes qui ont voté oui, et St-Blaise devrait également suivre. Il faut aller de l'avant. Pour les autres communes ce sondage est important.

La forme du sondage sera discutée lors de la séance du 1^{er} juillet.

La demande de crédit supplémentaire (comptes 2019) pour l'organisation d'un sondage relatif à l'éventuelle fusion des communes de La Tène, Saint-Blaise, Hauterive et Enges est acceptée avec 6 voix pour et 1 voix contre.

5. Lettres et pétitions.

Aucunes lettres et pétitions.

6. Motions et propositions

Aucunes motions et propositions.

7. Motions populaires

Aucunes motions populaires.

8. Interpellations, questions et résolutions

Aucunes interpellations.

9. Communications du Conseil communal

Aucunes communications.

10. Divers

M. Christophe Aubert :

Serait-il possible d'avoir une étude comparative des routes (réfections, entretien annuel...) ? Pour les tronçons principaux.

M. Claude Gisiger, conseiller communal :

On a invoqué de le faire par rapport aux investissements et à la durabilité des travaux.

M. Pierre-André Geiser :

Ce fait le porte-parole de plusieurs habitants qui s'inquiètent au sujet des déchets verts.

M. Claude Gisiger, conseiller communal :

Rappelle que la déchetterie communale est ouverte une fois par mois, pour les branchages, buissons, etc.

Pour le reste, il est possible de composter les déchets ménagers directement dans nos jardins. Pour le gazon vous pouvez soit le composter ou laisser votre herbe coupée sur le terrain, ce qui est même recommandé. Ou avoir une entente avec un agriculteur pour le déposer sur son fumier.

Mme Maryline Sunier :

Souhaiterais que la Commune se renseigne, car Lignières a un ramassage de déchets verts qui est ensuite acheminé sur le Landeron.

Discussion s'ensuit.

Le Conseil communal va étudier la question.

M. Christophe Aubert :

Propose que les interventions préparées à l'avance soient transmises par mail à l'administration communale pour faciliter la rédaction du procès-verbal.

L'administratrice l'en remercie.

Un verre de l'amitié est servi à l'issue de la séance.

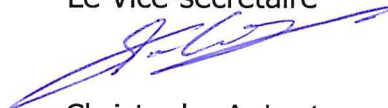
M. Thierry Adatte, Président, lève la séance, avec ses remerciements à l'assemblée.

Le Président



Thierry Adatte

Le Vice-secrétaire



Christophe Aubert